

Lettre aux candidats à la présidentielle

Réponse pour Jean-Luc mélenchon

Aux membres du CDRIC

Mesdames, Messieurs,

Notre programme présidentiel et législatif « L'Avenir en Commun » et le livret thématique « transport » qui l'accompagne, rappellent qu'il faut remettre le rail au cœur du système de transport pour répondre aux besoins des habitants et des territoires ainsi qu'à l'urgence écologique.

Nous défendons un maillage TGV, Intercités, TER le plus proche possible des territoires; le rail étant un réseau structurant et garant de l'égalité et l'équilibre de ces derniers.

Notre programme prévoit un grand plan global et cohérent de relance du ferroviaire aussi bien Fret que voyageur. De plus, nous voulons sortir des paquets ferroviaires européens, qui préparent une concurrence féroce entre opérateurs des transports publics ou privés qui s'est déjà faite au détriment du Fret, et qui se fera aussi au détriment des lignes ferroviaires dites secondaires. Nous défendons aussi un retour des Intercités de nuit, sacrifiés sur l'autel de la rentabilité financière immédiate au détriment du service public et de ses objectifs.

Le rail est un service public. Il doit être organisé par un seul Pôle public ferroviaire, la SNCF, mais une SNCF qui unifie le rail et la roue avec un grand programme de ferroutage dans le cadre de la planification écologique que nous voulons mettre en œuvre.

L'Etat organisera, financera des transports publics ferroviaires avec une SNCF de service public, et épurera progressivement sa dette.

Concernant la ligne ferroviaire qui reliait Montréjeau à Luchon il y a encore deux ans, et qui voyait circuler des TER et même un aller-retour en Intercités Nuit vers Paris, doit être considérée comme une ligne électrifiée d'intérêt général. Elle sera incluse dans le grand plan de relance du rail.

Ces réponses sont des engagements au nom du Mouvement de la France Insoumise.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Pour Jean-Luc Mélenchon,
Jean-Christophe SELLIN,
conseiller régional Occitanie